

Licence numérique en droit à Panthéon-Assas, vos expériences ?

Par **Merkel**, le **14/06/2022** à **12:30**

Bonjour,

Je m'inscris en première année de licence numérique en droit l'année 2022/2023. Et je voudrais entendre les témoignages des étudiants qui ont suivi cette formation sur le rythme de travail, et le volume de travail estimé mais aussi la qualité d'enseignement.

Avez-vous eu suffisamment d'interactions avec les enseignants et était-elle réactive l'équipe pédagogique à vos demandes ? La bibliothèque me préoccupe aussi car je vis en région Bretagne. Y a-t-il l'accès aux ressources numériques ?

J'attends vos retours avec impatience.

Merci !

Par **Etudiant Lambda**, le **15/07/2022** à **13:24**

Bonjour,

La somme de travail est intense. Il faut suivre les cours video régulièrement pour ne pas être débordé avant les partiels. Pas de TD en droit constitutionnel. Des TD en droit civil. Les videos datent des cours des années antérieures avec une mise à jour suivant l'évolution législative ou réglementaire.

Les chargés de TD les plus réactifs sont (point de vue purement subjectif) ceux de droit civil. Les corrections sont longues, détaillées et actualisées.

Il n'y a pas de TD de droit constitutionnel, ce qui est dommage! A la place, il faut poster des devoirs (dissertation ou commentaire) sur un forum interactif où les étudiants et les chargés de TD donnent leur point de vue sur le travail fait. Cette méthode a bloqué beaucoup d'étudiants. Mais, il faut dépasser ses appréhensions car cela est très payant !

En somme, je dirai que c'est une formation de qualité! Il ne faut surtout négliger aucune matière! Bon courage!

Par **Bibi75**, le **20/07/2022** à **22:44**

Bonjour,

Je viens d'être accepté dans la L3 à distance en droit et j'ai Un emploi à temps plein à côté. Je n'ai pas' de charges familiales mais je me demandais à combien d'heures hebdomadaires d'etudes s'avançaient les besoin de cette année ?

En somme combien d'heures d'etudes Par semaine en moyenne ?

Merci beaucoup pour votre aide!

Par **Camille02**, le **26/07/2022** à **17:33**

Hello à toutes et tous, félicitations pour vos admissions ! Je viens de terminer ma licence à Agorassas, je peux répondre à toutes vos questions :) Les questions type "combien d'heures hebdomadaires" sont assez complexes, la rapidité de travail des uns n'est pas celle des autres et là où un étudiant aura assimilé un cours en 5h, un autre en aura eu besoin de 10.

Pour ce qui est du factuel, les cours sont mis en ligne au format vidéo chaque semaine (en général le premier semestre dure 12 semaines et le second, 14 semaines). Il y a donc mise en ligne de plusieurs vidéos pour chaque matière, de taille très raisonnable - 15-30 mn max, ce qui les rend très faciles à regarder et à "digérer" si je puis dire. Ces vidéos sont tout simplement des cours magistraux enregistrés spécialement par les enseignants dans un environnement sonore très propre. En tout et pour tout, compter (à la louche, attention ce n'est pas une science exacte) 45 mn à 1h30 de cours vidéo par matière et par semaine. Ca, c'est pour le factuel : il faudra regarder ces vidéos chaque semaine.

Ensuite, pour la charge de travail, ça dépend vraiment de votre façon de travailler. Vous pouvez choisir de retranscrire vous-même à l'écrit ce que vous entendez dans les vidéos, auquel cas c'est pas mal de temps mais c'est aussi un excellent moyen de commencer le processus de mémorisation du cours. Si vous n'avez pas le temps, vous pouvez vous appuyer sur les retranscriptions des autres étudiants, le forum propose des sections spéciales dans lesquelles les gens partagent leurs fichiers. C'est assez actif, ça l'était en tout cas dans mes trois promos. Vous pouvez aussi ne rien faire de tout cela et préférer prendre directement des notes synthétiques en écoutant les vidéos, sans passer par la case "retranscription". Bref, libre à chacun de s'organiser, chaque choix prend plus ou moins de temps et a ses avantages et ses inconvénients.

Dans les matières fondamentales, les chargés de TD sont en règle générale très accessibles et disponibles, sur le forum ou par mail. Les enseignants ne le sont pas tous, certains sont très présents, d'autres pas du tout, mais de toute façon vous ne devriez en principe avoir besoin que de l'encadrement des chargés de TD pour progresser. Dans les matières complémentaires les interactions avec les enseignants sont minimales, mais cela est tout simplement dû au fait que ces matières ne disposent pas d'un contrôle continu pendant l'année, elles sont "juste" contrôlées lors des partiels de fin de semestre. Elles ne nécessitent que peu d'échanges, et si vous avez des questions vous pouvez les poser dans le forum

dédié.

La responsable de scolarité ainsi que le responsable technique de la plateforme sont tous deux extrêmement réactifs et d'une gentillesse à toute épreuve, ce n'est pas de ce côté-là qu'on trouve à se plaindre. Ils méritent tous les louanges, et ce n'est pas rien quand on sait que dans de nombreuses universités ces "contacts-clés" ne sont pas toujours aussi disponibles et agréables.

L'un dans l'autre, s'il fallait donner un ordre de grandeur du temps que peut prendre cette licence chaque semaine (attention ici encore, c'est TRES variable d'un étudiant à l'autre !) je dirais qu'avec moins de 15 heures hebdo, ça risque d'être compliqué. Sauf si vous avez une super mémoire, que tout fait déclic et que vous composez avec aisance et rapidité, la quinzaine d'heures chaque semaine me semble assez "incontournable". J'y ai pour ma part passé une bonne 20aine d'heures par semaine, sachant que le niveau attendu et l'exigence des enseignants va crescendo entre la L1 et la L3, en toute logique. Sur la fin de la L3, j'étais à 25h hebdomadaires faciles.

J'ai validé mes trois années à plus de 14 chacune avec un dernier semestre à plus de 16, ce qui me fait conclure pour mon cas particulier que ces charges de travail hebdo n'étaient pas endurées "en vain". Je ne peux parler que pour ma propre expérience, mais je sais que nombre de mes camarades avaient une organisation très différente de la mienne, et parmi ceux qui ont validé leur licence il y en a bien sûr plein qui n'y passaient pas autant de temps.

Je peux répondre à vos autres questions sur le sujet avec plaisir :) Sachez qu'il existe un serveur Discord qui regroupe tous les étudiants de la licence Agorassas, des L1 aux L3 ainsi que des alumni qui ont terminé le parcours mais demeurent sur le serveur pour aider les autres élèves. On y parle cours, devoirs, partiels, sélection en masters, organisation, partage de galères, achat-vente de manuels... Si vous finissez par vous inscrire dans cette licence, n'hésitez pas à m'envoyer un MP pour que je vous communique le lien !

Par **Masha92**, le **28/07/2022** à **09:08**

Bonjour,

Merci pour ce partage d'expérience et bravo pour vos résultats.

Pourriez vous préciser si en 3ème année si les enseignants de TD accompagnent les élèves sur la méthodologie (j'ai quitté la fac il y a 20 ans et le commentaire d'arrêt sera un nouvel exercice).

Les UE se compensent elles entre elles et ont-elles le même coefficient ? Il y a t il une session de rattrapage en Septembre comme dans un cursus classique ? Concernant les devoirs en temps limité le week end, a t on un planning en début d'année ?

Enfin l'Anglais est en contrôle continu, les cours étaient ils suffisant ou un manuel est il recommandé ?

Occupant un poste à temps complet et chargée de famille, âgée de +40 ans je m'interroge sur

la faisabilité de mon projet.

Merci pour le temps que prendrez pour répondre.

Par **Camille02**, le **28/07/2022** à **09:23**

Bonjour Masha,

Je vous réponds dans l'ordre :

- La fac donne aux étudiants de nombreux documents concernant la méthodologie de tous les principaux exercices du droit (dissertation, cas pratique, commentaire d'arrêt et commentaire d'article). Les chargés de TD organisent ponctuellement pendant les semestres des sessions "live" pour préciser les éléments méthodologiques, mettre l'accent sur les erreurs les plus fréquemment commises et donner des conseils sur les façons de les éviter. C'est très complet de ce côté.

- Les matières se compensent entre elles, les UE entre elles et les semestres entre eux. Le système de compensation est assez généreux. Il y a bien des rattrapages en septembre. Pour les examens sur table le week-end, on en est informés plusieurs semaines à l'avance mais il n'y a pas forcément toujours de planning précis dès le tout début d'année. Pour certaines matières on a le planning immédiatement, pour d'autres c'est communiqué un peu plus tard - mais toujours très en avance par rapport à la date de l'examen lui-même, cela laisse largement le temps de s'organiser.

- Pour l'anglais cela dépend de votre niveau, il s'agit plus de cours de droit anglo-saxon (américain et britannique) que de rappels de grammaire / vocabulaire, donc si vous ne maîtrisez pas les bases de la langue peut-être qu'un petit manuel sera bénéfique. Si vous avez les bases, le cours se suffit amplement.

Enfin, concernant votre profil, sachez que beaucoup d'étudiants de cette licence à distance partagent le même que vous et ont brillamment réussi ! Professionnels à temps plein, chargés de famille, parents solo, parents d'enfants en bas âge, entrepreneurs, de 20 ans, 30 ans, 40 ans, 50 ans... J'ai vu tous les profils, et parmi eux beaucoup qui ont obtenu leur licence avec beaucoup d'organisation et de rigueur.

Cordialement

Par **Masha92**, le **28/07/2022** à **14:44**

Camille,

Merci pour cette réponse complète.

Si d'autres personnes intègrent la L3 fin Septembre, envisagent elles un stage de pré rentrée

dans une "prépa" .

Pour ma part j'hésite à poser des congés pour le faire.

Cordialement

Par **juriste_student**, le **31/08/2022 à 19:31**

Bonsoir ,

Je suis étudiante à l'université panthéon Assas Melun depuis 2 ans (j'ai validé ma I2 en mai 2022). Il me reste 4 jours pour décider de si je m'inscris en licence de droit numérique. Cependant, pour ma part en I3, ou bien la même mais en présentiel. En effet, souffrante d'une maladie invalidante, je ne peux pas me rendre aux cours magistraux , et difficilement en TD. Ainsi, la licence numérique aurait été idéale. Malheureusement, j'ai remarqué différents points négatifs qui pourraient être déterminants. Déjà le manque de suivis des td sur le parcours numérique m'inquiète (j'avais l'habitude des td en présentiel complets). Mais aussi, les matières proposées. En numérique, la I3 ne propose pas exactement les mêmes matières que la I3 classique. Préférant le droit privé il me sera impossible de me spécialiser dans cette voie puisque les matières sont imposées et empêchent la spécialisation. Ce qui m'amène au dernier point inquiétant, la valeur du diplôme. Non seulement de manière générale j'ai peur d'être défavorisé lors des sélections en master de part un parcours en distanciel, mais surtout si je veux obtenir un master en droit privé, le fait que je n'ai pas pu me spécialiser pendant mon année en I3 risque d'être aussi un problème.

Merci à tous pour m'avoir lue et j'espère pouvoir avoir des réponses de votre part.

Par **SarrahS**, le **02/09/2022 à 09:32**

Bonjour,

Nous serons camarades alors ? j'ai les mêmes interrogations que vous quant à ce qui concerne l'aspect scolaire, par contre pour la BU vous pouvez aller dans n'importe laquelle, même près de chez vous à partir du moment où vous êtes étudiant d'une université française vous y avez accès gratuitement.

Je nous souhaite beaucoup de réussite et peut être à bientôt !

Par **Iva**, le **07/09/2022 à 19:05**

Bonjour Camille,

merci pour votre témoignage.

Je vais commencer fin septembre la licence numérique en L1 et je voulais savoir s'il est possible de fréquenter aussi les cours magistraux en présidentiels ainsi que les TD ? Comme je vis à Paris, je voudrais renforcer mon apprentissage en allant en cours.

Merci

Par **SarrahS**, le **08/09/2022** à **01:31**

Bonsoir,

Les TD il me semble que non, mais les cours en amphi sont théoriquement accessible à tout le monde étant donné que personne ne fait l'appel en quelque sorte :)

Par **nicmayol**, le **09/07/2024** à **17:46**

Bonjour ! Je viens d'être accepté en L2 à Assas, je suis très preneur du lien du discord si l'un des membres passe par ici :)

Merci !

Par **MagaliCG**, le **24/07/2024** à **15:06**

Bonjour,

Je viens également d'être acceptée en L3 à Agorassas et je suis intéressée par le lien Discord ?

Merci !

Par **Elise_2vies**, le **29/07/2024** à **18:18**

Bonjour,

idem pour moi, je suis acceptée en L2 Agorassas et suis intéressée par le lien Discord!

bonne chance à tous !

Par **Muvrella**, le **19/08/2024** à **17:12**

Bonjour à tous,

J envisage la licence numérique en droit 1ere annee avec un bac L1 et un parcours professionnel qui ne me satisfait plus.

Le challenge est de taille, j'ai 60 ans et tout à apprendre .

J ai un autre handicap, je vis en Corse et pas de B.U. à Ajaccio,

Passer les partiels va aussi être compliqué; Savez vous si une alternative est prévue pour les insulaires ?

Merci d' avance pour vos réponses.

Par **Lorella**, le **19/08/2024** à **21:05**

Bonsoir,

Pouvez-vous nous en dire plus sur votre parcours professionnel.

Pourquoi voulez-vous suivre cette formation ?

Il vous faudra 3 ans minimum pour obtenir le diplôme. A 63 ans, vous aurez encore besoin de travailler ?

C'est pour obtenir un poste dans l'entreprise où vous travaillez actuellement ? ou pour chercher une autre entreprise ? C'est quoi l'objectif professionnel ?

Est-ce la seule formation qui vous mènera à votre objectif pro ?

Je ne sais pas si vous savez, mais le marché de travail en France n'est pas grand ouvert aux seniors. La discrimination par l'âge est fortement répandue depuis des décennies.

Par **Muvrella**, le **19/08/2024** à **22:32**

Bonsoir,

Pour faire court, je n ai pas nécessairement d objectif professionnel en suivant ce cursus.

Par ailleurs, si le discrimination quelle qu'elle soit est une réalité, la considérer comme une fatalité réduit grand nombre d'entre nous à des parcours bien limités !

Le fait de réfléchir, de faire fonctionner son intelligence de chercher à se perfectionner c est un but en soi .

Par **Lorella**, le **20/08/2024** à **10:44**

OK pour une curiosité intellectuelle, il n'y a pas d'âge. Cela ne dépend que de vous.

Oui je le déplore aussi l'exclusion des seniors.

Par **Lorella**, le **20/08/2024** à **10:57**

Vous pouvez regarder dans le programme de cette licence ce qui vous intéresse pour suivre une formation équivalente en Corse. Vous devriez pouvoir satisfaire votre curiosité intellectuelle.

Par **Muvrella**, le **20/08/2024** à **11:08**

Il me semble que l'université est ouverte à tous et à tout âge, L'offre de formation est très réduite en Corse. L'apprentissage en distantiel est bien plus adapté à mon cas.

J'avais limité ma demande de conseils à certains sujets.

Peut être d'autres étudiants seraient plus à même d'y répondre ?

Par **Lorella**, le **20/08/2024** à **12:22**

La solution la plus simple est de contacter l'université qui prépare cette licence. Là au moins vous aurez les bonnes réponses.

Ne perdez pas votre temps à attendre une éventuelle réponse sur le forum.

Par **Muvrella**, le **20/08/2024** à **12:27**

A lire les sujets, je pensais que le forum était aussi fait pour ça.

Ce qui est sûr c'est que notre échange est stérile et que je n'obtiendrais rien qui m'intéresse de votre part.

Par **Lorella**, le **20/08/2024** à **12:31**

Excusez moi de m'être intéressé à votre situation.

Ce n'est pas parce que vous n'avez pas obtenu satisfaction à vos questions que vous pouvez vous permettre de me mépriser.

Je suis ici sur ce forum depuis des années et je sais bien que des questions ici ne trouvent pas réponse. Je le visite tous les jours.

Par **Lorella**, le **20/08/2024** à **12:36**

En outre, vous ne serez plus sous statut formation initiale mais formation continue. Ce ne sont pas des étudiants jeunes qui vous l'expliqueront.

Sur ce, je passe à autre chose.

Par **Muvrella**, le **20/08/2024** à **12:37**

Vous n'avez répondu à aucune des questions posées et vous êtes permis des conseils bien méprisants au contraire.

L'université qui m'intéresse est bien Assas.

Votre longévité ne justifie pas votre suffisance

Par **Muvrella**, le **20/08/2024** à **12:40**

Je pense que la meilleure attitude est de mettre un terme à cette conversation.

Considérez que je souhaite avoir affaire à d'autres interlocuteurs, ce qui est mon droit le plus légitime.

Par **Lorella**, le **20/08/2024** à **12:44**

Mauvaise interprétation de votre part.

Eh bien prenez un logement à Paris et allez-y.

Par **Lorella**, le **20/08/2024** à **12:45**

Aucun problème. Je passe mon chemin.

Par **Muvrella**, le **20/08/2024** à **12:48**

J'ai bien précisé numérique autrement dit distantiel.

C'en est comique.

Par **Muvrella**, le **20/08/2024** à **13:05**

Vos remarques sur la discrimination des seniors est particulièrement déplacée et le conseil qui suit carrément injurieux. Sur un forum d'étudiants en droit et de la part de quelqu'un qui s

occupé de ressources humaines c est inacceptable

Par **Muvrella**, le **20/08/2024** à **13:08**

Il y beaucoup de personnes discriminés dans le travail pour leurs origines, leur religion, leur sexe, leur prodiguez vous ces mêmes conseils ?

Par **Lorella**, le **20/08/2024** à **13:15**

Je combats les discriminations quelles qu'elles soient.

Vous vous méprenez.

Par **Muvrella**, le **20/08/2024** à **13:44**

Ce n est pas ce qui transparaît dans vos écrits.

Par **Muvrella**, le **20/08/2024** à **14:16**

Vous évoquez ma " curiosité intellectuelle " (je ne sais pas où vous avez pris ça, je n ai jamais employé ces termes.), et me conseillez de me trouver quelques modules en local.

Si je cherchais un passe temps j aurai opté pour autre chose.)

Assas est une université renommée, il n y a aucun équivalent à Ajaccio.

Je ne suis pas jeune mais je ne suis pas idiote.

Vous évoquez les discriminations subies par les seniors pour appuyer votre conseil. C est ça que vous appelez lutter contre les discriminations ?

Par **Lorella**, le **20/08/2024** à **14:40**

Vous dites ne pas avoir d'objectif professionnel, donc j'en déduis que vous êtes dotée d'une curiosité intellectuelle, que c'est un plaisir d'apprendre pour vous. Il n'y a rien de choquant à dire cela. On peut s'intéresser à différents domaines à tout âge de la vie.

Vous parlez d'alternative pour les insulaires. Je comprends que vous avez des difficultés à vous déplacer à Paris. Il faut le demander directement à l'université, soit par téléphone, soit par adresse mail.

Evoquez les discriminations dans le monde du travail n'est pas favoriser la discrimination. Il

ne faut donc pas en parler alors selon vous et faire semblant de ne pas le savoir.

Ne vous sentez pas persécutée.

Vous arrivez sur le forum et tout de suite vous portez des jugements. Quand vous aurez aidé autant de personnes que j'ai aidées ici, sans discrimination, vous comprendrez. Mais on ne peut répondre à toutes les questions. En plus on n'est pas des robots et on n'est pas payé pour le temps passé. Une question, ce n'est pas répondre par oui ou par non.

Par **Muvrella**, le **20/08/2024** à **15:11**

Ne déduisez rien du tout et tenez vous en aux questions posées,

Je ne vous ai demandé aucun conseil sur mes choix.

Je ne me sens pas persécutée mais je sens que j'ai affaire à quelqu'un qui se permet de remettre en question mes options sous des prétextes de discrimination.

Vos réponses n'ont rien de pertinent.

C'est extrêmement gênant

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/08/2024** à **06:38**

Bonjour

Bon déjà en tant qu'administrateur, j'aimerais que cette foire d'empoigne cesse immédiatement !

A aucun moment Lorella n'a voulu être discriminante envers les seniors. Bien au contraire elle voulait juste attirer votre attention sur le fait que cette discrimination existe sur le marché du travail. Vous n'aviez pas précisé dans votre premier message votre objectif de reprise d'étude

[quote]

Assas est une université renommée, il n'y a aucun équivalent à Ajaccio.

[/quote]

J'ai été correcteur plusieurs années dans un prépa CRFPA nationale. Cette expérience m'a permis de corriger des copies de toutes les Universités de France sur un même sujet.

Et bien figurez-vous que pour certaines séances c'est une étudiante l'Université de Corte qui a eu les meilleures notes alors qu'au contraire certains étudiants d'Assas avaient des notes catastrophiques.

Méfiez-vous des réputations qui ne sont au final fondées que sur l'activité de recherche des Universités, ce qui ne reflète en rien le niveau des étudiants.

Après je suis conscient que toutes les Universités ne proposent pas de programme à distance.

Néanmoins je souhaitais intervenir car vous sembliez "rabaïsser" l'Université de Corse par rapport à Assas.

Par **Muvrella**, le **21/08/2024** à **07:07**

Bonjour,

Je n'ai pas demandé de conseil sur l'objectif de ma reprise d'études.

La discrimination sur le marché de l'emploi existe pour les seniors, les femmes, les étrangers, les juifs, les musulmans etc etc vous estimez que la réponse est appropriée ?

Concernant l'université de Corte

Je ne la rabaisse pas car je ne la connais pas. Assas est réputé, pas Corte (peut-être à tort ?)

Quoi qu'il en soit ils ne proposent pas de parcours numérique et mes obligations ne me permettent pas d'envisager un autre type d'organisation.